



Créances

Bulletin Municipal

"terre d'accueil
où il fait bon vivre"

JANVIER 2025 N°85

Le mot du Maire

Des perspectives inquiétantes en matière de finances publiques.

La commune a réalisé au cours du 2^{ème} semestre 2024, comme nous l'avions annoncé, deux aires de jeux inclusives situées aux extrémités de l'agglomération, l'une côté plage et l'autre vers le secteur du Vivier.

Ces investissements ont pour objectif d'offrir aux enfants et à leurs familles des espaces de loisirs et de rencontre. Ces réalisations participent à notre attachement d'avoir une commune « où il fait bon vivre ».

Concernant les projets pour l'année 2025, nous envisageons essentiellement de travailler sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux, situés en centre Bourg. En effet, il apparaît important de continuer à maîtriser les coûts liés à l'énergie et de ce fait de procéder à des travaux d'isolation et de rénovation des systèmes de chauffage.

Toutefois, nous restons prudents quant à notre capacité d'investissement, sachant que l'État va sérieusement baisser ses dotations à destination des communes du fait du déficit conséquent des comptes publics. Cette réduction des financements, que nous ne pouvons que déplorer, aura inévitablement des répercussions au plan local.

Sachant que nous nous sommes donnés comme consigne de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale, il nous faudra poursuivre notre politique de gestion rigoureuse, tout en maintenant des services de qualité à destination de la population, un défi qui ne s'avère pas évident mais qu'il nous faudra essayer de relever.

En terminant ce propos, je voudrais vous présenter en mon nom, en celui des adjoints, des conseillers municipaux et des personnels de la commune tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Le Maire

Henri Lenoigne

2025

MEILLEURS
VŒUX

